

## **EPISODE 20** Nous sommes prêts à tout !

### **Le, ou la, journaliste Jo :**

- Vous êtes donc bien engagé aux côtés de votre candidate tout en gardant l'avantage du statut de Directeur Général des Services ?

### **L'interviewé ou interviewée In :**

- Oui, ça vous étonne ?

**Jo :** - Non, ça me choque : c'est interdit par votre statut de fonctionnaire municipal, par le code électoral et même par les dispositions prises spécifiquement pour la campagne des municipales en cours.

**In :** - Et alors ?

**Jo :** - C'est illégal. D'abord c'est inéquitable pour les autres listes auxquelles vous pouvez cacher tout ce qui est injuste ou irrégulier dans votre gestion. J'ai beaucoup d'exemples de vos refus de consulter des documents pourtant publics.

**In :** - Sûrement pas ! Je n'écris jamais rien à ce sujet, pas même des notes internes.

Vous ne trouverez aucune trace de mes consignes : tout ce qui est illégal reste oral !

**Jo :** - Mais alors, pourquoi vos services refusent la consultation du patrimoine public et privé de la commune ?

**In :** - Parce que on y verrait qui est avantagé pour être logé à moins cher, qui profite des bâtiments communaux pour des intérêts privés, et surtout tout ce qui est mal ou peu utilisé et qui pourrait éviter de dépenser encore plus en faisant de nouvelles acquisitions ou en construisant sans raisons précises.

**Jo :** - Mais c'est un scandale ! Ou est le bien public là-dedans ? Où est le bien commun ?

**In :** - La Mairie, c'est chez nous. Pas chez les autres. Et comment voulez-vous capter de l'argent privé sans offrir des services en contrepartie ?

**Jo :** - Dans ce cas, ces services doivent être documentés et l'argent obtenu comptabilisé au regard.

**In :** - Et puis quoi, encore ?

**Jo :** - Regardez, aujourd'hui : l'ex-maire et son équipe se sont fait réélire avec le projet d'un « Ecocentre ». Beaucoup d'argent public a été gaspillé pour vanter ce projet et même salarier du personnel ad hoc. Aujourd'hui ce sont des employés du SIGIDURS et leurs voitures qui occupent les lieux. Où est passé l'Ecocentre ?

**In :** - Le Président du SIGIDURS, c'est toujours l'ex-maire : c'est toujours lui qui décide. Non ?

**Jo :** - Autre exemple : les anciens locaux techniques sont occupés par la compagnie qui passe de très nombreux

contrats avec le SIGIDURS. Ne pouviez-vous pas conserver ces locaux bien placés en ville ?

**In :** - Nous avons saisi l'occasion de préempter les bâtiments de l'ancien distributeur de boissons, avenue du Maréchal Leclerc, il fallait bien y dépenser de l'argent et y déplacer quelque chose.

**Jo :** - Vous pouviez accroître vos cellules artisanales avec ce site qui est juste en face. Ou tout simplement ne pas préempter. D'ailleurs, vous voulez maintenant investir plusieurs millions d'euros pour un centre technique tout neuf sur un excellent sol très fertile en entrée de commune. Est-ce bien raisonnable ?

**In :** - Une campagne électorale coûte cher. Très cher même pour être certain de la réélection quand le bilan n'est pas au rendez-vous. Sans compter le financement des coups tordus !

**Jo :** - Le financement des coups tordus ? Mais lesquels ?

**In :** - Je n'en dirai pas plus. Faites votre enquête.